



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 04 MARS 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 40

Votants : 73 (dont 33 procurations)

N°31

OBJET :

FICT 2017-2020

22EME
PROGRAMMATION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 31 MARS 2021

Publiée ou notifiée

le : 31 MARS 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-Marc BOUREL, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTY, Sylvain BRUNO, Pierre BONNET, Claude MALHURET, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Jean-Claude BRAT, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Jean-Claude BRAT, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Joseph KUCHNA, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Séverine THOMAS-MOLLON à Jean-Dominique BARRAUD, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Romain LOPEZ, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTY.

Absents représentés par son suppléant :

Mme et MM. Jacques TERRACOL par Gérard DEPALLE, Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Franck GONZALES, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du conseil communautaire de Vichy Val d'Allier n°6 du 4 avril 2013 portant création du FICT, et n°2/B du 18 juillet 2013 portant règlement du FICT,

Vu le dispositif des contrats communaux d'aménagements de bourg instaurés par le Département de l'Allier et co-financés par Vichy Communauté, dont les dispositions ont été adoptées par la délibération n°10 du 25 mars 2010,

Vu la délibération du 18 juin 2015 relative au soutien de VVA aux projets d'investissements des communes et portant prorogation des dispositions du FICT 2013-2014 sur la période 2015-2020 tout en permettant le cumul du plafond annuel du FICT sur la période 2015-2020 (soit 6 années),

Vu les délibérations du Conseil communautaire de Vichy Val d'Allier du 24 septembre 2015 relative à la 1^{ère} programmation FICT 2015-2020, du 25 février 2016 relative à la 2^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 15 septembre 2016 relative à la 3^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 8 décembre 2016 relative à la 4^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 30 mars 2017 relative à la 5^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 22 juin 2017 relative à la 6^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 7^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 8^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 20 décembre 2017 relative à la 9^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 8 Mars 2018 relative à la 10^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 14 Juin 2018 relative à la 11^{ème} programmation 2017-2020, du 20 septembre 2018 relative à la 12^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 13 décembre 2018 relative à la 13^{ème} programmation, du 28 février 2019 relative à la 14^{ème} programmation, du 28 Mars 2019 relative à la 15^{ème} programmation, du 13 Juin 2019 relative à la 16^{ème} programmation, du 26 Septembre 2019 relative à la 17^{ème} programmation, du 05 décembre 2019 relative à la 18^{ème} programmation, du 13 février 2020 relative à la 19^{ème} programmation, du 24 septembre 2020 relative à la 20^{ème} programmation, du 03 Décembre 2020 relative à la 21^{ème} programmation,

Vu le pacte fiscal et financier de solidarité adopté par délibération du conseil communautaire du 28 septembre 2017 portant modification du FICT 2015-2020,

Vu les demandes de subvention déposées au titre du FICT par les communes de Brugheas, de Ferrières-sur-Sichon, de Saint Clément, de Saint Rémy-en-Rollat et de Seuillet,

Considérant que la commune de Saint Clément a reçu une notification de subvention de 8 000 euros du Conseil Régional pour l'aménagement de son projet d'aires de jeux, il convient d'ajuster le fonds de concours alloué par Vichy Communauté au titre du FICT,

Considérant la volonté de Vichy Communauté de soutenir les politiques d'investissement des communes sur des projets d'intérêt commun permettant d'améliorer le cadre de vie et donc l'attractivité du territoire,

Considérant la nécessité d'arrêter une 22^{ème} liste de projets d'intérêt commun décrits dans la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- valide la 22^{ème} liste des projets d'intérêt commun figurant au présent rapport et le montant des fonds de concours inhérents à chaque projet,
- annule la 21^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 8 000 € à la commune de Saint Clément pour l'aménagement d'une aire de jeux,
- autorise M. le Président ainsi que le directeur général des services à mettre en œuvre les dispositions nécessaires à l'application des contrats entre Vichy Communauté et les communes,
- charge M. le Président et le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Dit que les crédits correspondants seront inscrits dans le budget principal 2021 - chapitre 204.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 04 mars 2021.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Communes	Intitulé du projet	FICT Communes / Vichy Communauté			
		Montant global de l'opération (HT) d'intérêt commun	FICT 2017-2020	FICT Restant disponible (avant décision du CC)	FICT retenu au titre de l'opération
Brugheas	Rénovation complète des rues des Fourneaux et de la Carcaille	23 490 €	146 636 €	24 748.5 €	5 872 €
	Aménagement d'un parking de 14 places de stationnement aux abords de l'école	11 328 €			2 832 €
	Remplacement du chauffage et autres travaux divers concernant la salle socio-culturelle	61 000 €			15 000 €
Ferrières-sur-Sichon	Installation d'un poteau d'incendie	1 840 €	81 120 €	9 343 €	920 €
Saint Clément	Aménagement d'une aire de jeux <i>annule et remplace la 21^{ème} Programmation FICT</i>	16 600 €	71 930 €	29 022 €	4 300 €
	Mesures conservatoires de l'église	18 615 €			4 235 €
Saint Rémy-en-Rollat	Travaux sur chaussée – Rue des Terres Noires	80 611 €	29 863 €* [*]	29 863 €	28 214 €
Seuillet	Acquisition de matériels pour le café restaurant	16 374 €	66 748 €	1 863.50 €	1 863.50 €
		TOTAL 22 ^{ème} PROGRAMMATION FICT : 63 236.50 €			

*Enveloppe FICT 2021

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la 22ème liste de projets d'intérêt commun telle que présentée ci-dessus.
- d'annuler la 21^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 8 000 € à la commune de Saint Clément pour l'aménagement d'une aire de jeux.

.../...

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 31 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04/03/2021
FICT 2017-2020 - 22EME PROGRAMMATION

.....
Date de décision: 04/03/2021

Date de réception de l'accusé 31/03/2021
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 04MARS2021_31

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210304-04MARS2021_31-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8
Finances locales
Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 31.pdf (99_DE-003-200071363-20210304-04MARS2021_31-DE-1-1_1.pdf)